



N°13 - Février 2009

Le Partenaire

Bulletin de liaison de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

Vie de l'entreprise

►► Visite du DG à
la DR NORD

Dossier :

►► Bilan partiel
des programmes
en cours

Conseil pratique

►► L'intérêt du carnet
de santé

**Bonne et heureuse
année 2009**



SOMMAIRE

Vie de l'entreprise.....

- Interview du Directeur Général 3
- Le personnel ANADER désormais actionnaire 4
- Noël au Nord 4
- L'ANADER au Salon de l'Agriculture et de l'Artisanat 5
- La sensibilisation des populations à l'épargne 5
- Changements climatiques l'ANADER s'engage 10
- Entretien avec M. Bockhar T.FALL 10

Dossier.....

- Projet d'appui technique aux producteurs de cacao
bénéficiaires de semences FDPCC 6-7
- Enquête Swollen Shoot résultats partiels 8

Conseil pratique.....

- L'intérêt du carnet de santé 11

Visite du DG à la DR Nord en Images..... 12



Interview du Directeur Général :

“En 2009, Soyons sereins , restons mobilisés.”



GUEDE Béhinan

Directeur Général de l'ANADER

Le Partenaire : Quel bilan faites vous de l'exercice 2008 ?

Le Directeur Général :

Trois choses sont à retenir :

1- le redéploiement du personnel de l'ANADER dans les zones CNO est effectif. Il nous faut maintenant renforcer ces effectifs pour reprendre notre place.

2- Le Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'ANADER qui est en cours de conception, s'il est bien mené devrait pouvoir poser les problèmes de la structure et indiquer les voies de résolution.

“ Le redéploiement du personnel de l'ANADER dans les zones CNO est effectif. Il nous faut maintenant renforcer ces effectifs pour reprendre notre place.”

Le comité de pilotage de ce plan doit donc tout mettre en œuvre pour permettre la signature de la convention de cession de service public de l'Etat à l'ANADER.

3- Le thème de l'année 2008 était « Evaluer et Contrôler ». Tout est aujourd'hui en place pour que le contrôle soit effectif en 2009. C'est au niveau de la base que nous allons nous apercevoir de la réalisation du contrôle. Si l'appropriation à la base fait défaut, nous pourrions alors revoir la méthode.

Si en janvier 2009, la convention de service public est signée, le redéploiement est mis en

œuvre, on pourra enclencher le processus de l'évaluation.

Le Partenaire : Société d'économie mixte à sa création, l'ANADER a vu son statut transformé en société anonyme en 1998. Pourtant l'Etat continue à apporter d'importants concours financiers à l'AGENCE, ce que ne comprennent pas nombre d'observateurs et même des agents ANADER. Pouvez vous nous apporter des précisions sur les rapports de l'ANADER avec l'ETAT ?

Le Directeur Général : La vulgarisation agricole est un service régalien de l'Etat. Tout pays doit nourrir sa population. Les projections indiquent que la Côte d'Ivoire aura environ 50 millions d'habitants d'ici 2025. Il faut pouvoir nourrir toute cette population. Or les rendements agricoles dans notre pays ne sont pas élevés après 50 ans de vulgarisation. Ce qui veut donc dire qu'il y a encore du travail à faire.

L'ANADER a pour vocation d'accompagner l'exploitant dans son entreprise. Ce qui revient à lui indiquer ce qu'il peut faire ou ne pas faire selon son milieu.

Dans un tel contexte, l'Etat en sa qualité d'actionnaire de l'ANADER (35% du capital), doit aider la structure à tenir ses engagements.

L'ANADER est une société anonyme avec pour objet la vulgarisation, ce qui lui confère une particularité certaine. Structure d'accompagnement, elle n'a pas comme exigence de faire des bénéfices, son statut de société anonyme devant lui conférer une plus grande souplesse dans sa gestion.

L'Etat est donc amené à la soutenir financièrement pour ne pas que la vulgarisation s'arrête, car si cela devrait se produire, l'agriculture ivoirienne perdrait au moins 30% de ses revenus.

Le second élément qu'il faut souligner, c'est que l'ANADER ne commercialise pas de produits ; ce sont les paysans qu'elle accompagne qui le font. Ce qui justifie qu'en plus de l'Etat, les différentes filières de production (elles aussi actionnaires) puissent lui apporter un concours.

Si un jour l'Etat décide que la totalité de ces concours financiers soit le fait des filières, alors des dispositions seront prises dans ce sens. Le principe du fonctionnement de l'ANADER ne doit pas être remis en cause, mais l'Etat peut cependant identifier des indicateurs ou outils pour mesurer l'action de l'ANADER.

Enfin, il faut souligner que la vulgarisation est indispensable pour un bon fonctionnement du trépied : Recherche / Vulgarisation / Paysan, principe universel mis en œuvre partout dans le monde.

Le Partenaire : A la faveur de la remise du plan stratégique de développement du Conseil

Général de Boundiali, vous avez visité les zones de la direction régionale Nord.

Quelles leçons retenir de cette visite ?

Le Directeur Général : Deux (2) ans après et suite à des visites dans les régions Ouest, Centre Ouest et aujourd'hui Nord, nous pouvons affirmer que le redéploiement du personnel est une réalité. Aujourd'hui les zones sont installées dans des bureaux réhabilités ou prêtés par d'autres structures et nos équipes en place sont opérationnelles. Il reste maintenant à étoffer les équipes des agents de base et équiper les bureaux.

Je tiens donc à féliciter ces agents qui sont en poste sans leurs familles. A ce propos je voudrais les informer de ce que la période d'oxygénation de cinq jours est maintenue jusqu'à la fin du mois de juillet 2009 ; période qui correspond aux vacances scolaires qu'ils devraient mettre à profit pour le regroupement familial.

“ Le redéploiement du personnel de l'ANADER dans les zones CNO est notre place.”

Le Partenaire : Quelles sont les perspectives pour l'année 2009 ?

Le Directeur Général : Le PSD de l'ANADER en cours d'élaboration prend en compte les indicateurs de développement de la Côte d'Ivoire en matière agricole, c'est-à-dire appuyer les filières majeures et le secteur du vivrier pour répondre aux préoccupations de nourrir la population.

En 2009 des contacts avec le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques permettront de déterminer les programmes de l'ANADER pour l'élevage des bovins, des ovins et la porciculture. Nous étudierons les possibilités d'installation des jeunes éleveurs pour des élevages à cycle court, avec la collaboration financière de structures comme la Banque Régionale de Solidarité (BRS), le Fonds National de Solidarité (FNS) ou les Conseils Généraux.

Il y a certes des difficultés en cette fin d'année 2008, notamment les arriérés de salaires, le non paiement des charges sociales, mais nous demandons la sérénité aux agents. Nous sommes en contact avec le Trésor Public. Nous les appelons donc à ne pas se démobiler, car d'ici mars à juin 2009, la situation se rétablira pour le bonheur de chacun de nous et surtout de notre maison commune l'ANADER.

LE PERSONNEL ANADER, désormais ACTIONNAIRE : Historique de l'acquisition des actions



Remise du chèque de la FEMUPA à M. N'GUESSAN K. André, PCA ANADER (à droite sur la photo)

Le 24 septembre 2008, le président de la fédération des mutuelles du personnel de l'ANADER (FEMUPA) accompagné des délégués du personnel, a procédé en présence du Directeur Général, à la remise d'un chèque de 15 millions au président du Conseil d'Administration de l'ANADER, somme représentant la première libération des actions de la structure acquises par le personnel.

Cet acte signe l'entrée du personnel ANADER dans le capital social de la société.

Pour mieux situer l'acte dans son contexte, retraçons l'historique de cette acquisition des actions ANADER. En effet, par courrier n° 255/DG/CTDG.FRH/OCJ/GB/07 du 03 juillet 2007 du Directeur Général, la FEMUPA a été informée de ce que le Conseil d'administration ait donné une suite favorable à la requête relative à la

participation du personnel de l'ANADER au capital social de la dite structure, lors de sa 48ème session du 12 avril 2007 (Résolution

“ Cet acte signe l'entrée du personnel ANADER dans le capital social de la société. ”

n° 73/CA/207 du 12 Avril 2007).

Cette correspondance invitait la Mutuelle à faire connaître sa position sur

- ✦ les modalités de paiement des actions (5% du capital social soit 25 millions) dans le délai imparti d'1 an à compter du 12 avril 2007
- ✦ la gestion de ce portefeuille d'actions.

A la suite de la rencontre du 27 juillet 2007 avec les délégués du personnel et des syndicats, le personnel a donné son accord pour l'acquisition des actions et chargé la FEMUPA de procéder au paiement des 25 millions de FCFA requis.

La FEMUPA représentera le personnel au Conseil d'Administration de l'ANADER.

L'administrateur provisoire proposé par les délégués réunis est DIKELTE François, Président de la FEMUPA et Auditeur Interne.

DIKELTE François
Président de la FEMUPA

NOEL à la DR NORD



Les heureux bénéficiaires

24 enfants des agents ANADER de la DR Siège et de la Zone de Korhogo ont pris part à une journée dénommée « PAPA NOEL » organisée le 20 décembre 2008, par M. YAO KOUASSI SERAPHIN gestionnaire de l'Hôtel le Mont Korhogo au sein de son établissement.

Au nombre de 300 au total, les enfants présents ont eu droit à un programme à la hauteur de

l'évènement et de leur attente :

- Visite des crocodiles au parc zoologique de l'hôtel
- Visite des tortues géantes
- Visite des Oies
- Baignade à la piscine, moment le plus attendu et sans doute le plus agréable pour les enfants qui se sont donné à cœur joie.
- Dégustation de glaces

L'ANADER AU Salon de l'Agriculture et de l'Artisanat (S.I.A.A.) 26 AU 29 NOVEMBRE 2008, à YAMOUSSOUKRO

A l'initiative de Leader's Team Associated, s'est tenu le SALON IVOIRIEN DE L'AGRICULTURE et de l'ARTISANAT (SIAA), du 26 au 29 novembre 2008 à Yamoussoukro.

L'ANADER a pris part à ce salon. L'objectif de la participation à ce salon était de montrer ce que l'Agence peut faire pour toute personne désireuse d'entreprendre dans le monde agricole.

“Le stand de l'ANADER a connu une affluence des visiteurs désireux d'en savoir un peu plus sur l'AGENCE et son action dans le monde agricole.”

Le stand de l'ANADER a connu une affluence des visiteurs désireux d'en savoir un peu plus sur l'AGENCE et son action dans le monde agricole.

L'exposition sur le stand d'une aulacodère avec un aulacode sur pied a été une réelle curiosité pour ceux des visiteurs qui ignoraient tout de l'élevage de ce rongeur. Aussi avons nous eu des échanges avec plusieurs visiteurs très intéressés par l'élevage en général et plus



Le stand de l'ANADER au SIAA

particulièrement par l'élevage d'agoutis.

Au titre des visiteurs de marque du stand, on peut mentionner le Directeur de cabinet.

La participation à ce Salon est une opportunité pour l'Agence de faire sa promotion et mettre en évidence son expertise, d'autant plus que le profil de l'exploitant agricole a beaucoup évolué. En effet, les nouveaux exploitants agricoles se recrutent dans le monde des fonctionnaires retraités ou des fonctionnaires en exercice et autres salariés. Tous ces nouveaux venus dans le monde rural, qui ne sont pas toujours au faite des subtilités du travail de la terre, ont besoin d'être accompagnés. Et c'est ici que l'action de l'ANADER est plus que jamais incontournable.

D'où l'intérêt pour l'AGENCE d'être à tous les rendez-vous où son expertise et ses compétences peuvent se donner à voir.

Daloa

La sensibilisation des populations à l'épargne porte des fruits

GUEDEGUHE, GBALAGOUA, ZAKOUA, TAPEA, YOKOREA, BALEA 1, KRIKOREA 1 & 2, ZOBIA, DOBOUA, KRAMOUA, BRIBOUO, ZIGUIDIA, BEKIPREA, GBOGUHE, GBIHEGUHE, GOKRA, GUEDE KIPREA, LOUENOUFLA, SEIFLA LA PAIX, ce sont là les vingt villages du département de Daloa dont les conseils villageois de développement CVD ont ouvert des comptes d'épargne. Le dépôt initial fait par l'ensemble de ces 20 villages pour l'ouverture de leurs comptes, est de 785.000 FCFA.

La remise officielle des carnets de ces comptes aux responsables de ces CVD s'est faite au cours d'une cérémonie présidée par le DG de l'ANADER. C'était le jeudi 09 octobre 2008 dans les locaux de la DR Centre Ouest en présence de plusieurs autorités administratives, notamment le président du Conseil Général de Daloa, la secrétaire générale de la préfecture de Daloa, le sous préfet de Bédiala, le maire de Gboguhé, le gérant de l'agence Coopec de Daloa et plusieurs autres représentants des ministères techniques.

Cette cérémonie, toute somme symbolique, est pleine de sens pour l'ANADER et surtout pour l'équipe de planification locale (EPL) de la DR de Daloa.

Dans le cadre de leur travail de structuration du milieu, à travers le diagnostic global participatif (DGP) un outil à leur usage, les EPL emmènent les populations rurales à identifier leurs besoins



Remise de carnet d'épargne COOPEC par le DG aux épargnants

et formuler les projets de développement. La réalisation de ces projets de développement nécessite un financement. Même si des bailleurs de fonds (CF : le Conseil Général tout autre partenaire au développement) soutiennent cette réalisation, les populations bénéficiaires y participent absolument. C'est leur quote part.

Le paiement de cette quote part exige que ces populations mobilisent les ressources

financières. La meilleure voie pour mobiliser l'argent qui circule dans le milieu est l'épargne. Or les populations rurales n'épargnent pas spontanément. Il faut alors les éduquer dans ce sens. C'est là une des tâches des EPL qui font de l'animation dans les villages.

L'équipe de planification locale de Daloa travaille actuellement avec 148 villages dont sont issus les 20 qui ont ouvert des comptes d'épargne, après un mois de travail de sensibilisation à l'épargne. Vingt, l'effectif est certes infime, mais ce

chiffre est suffisant pour démontrer la capacité de mobilisation de l'épargne des populations rurales. Ceci est donc un tout premier pas sur le long chemin qui mènera aux autres villages afin de les décider à mettre en place leur CVD et à terme, disposer de comptes d'épargne.

**KOULEI Bonfils et LOGBO Roger Narcisse,
EPL DALOA**

Bilan partiel des programmes en cours

Dans son N° 11 du mois de mai 2008, Le Partenaire vous donnait l'information sur l'implication de l'ANADER dans plusieurs programmes que lui ont confiés ses partenaires. Ces programmes sont en cours d'exécution. A mi-parcours les personnes en charge de ces programmes en dressent un bilan partiel.

Projet d'appui technique aux producteurs de cacao bénéficiaires des semences de FDPCC

(Par la coordination
café-cacao)

Depuis une décennie, le verger cacaoyer est en proie à un vieillissement qui entraîne une baisse de productivité. Cela influence négativement le pouvoir d'achat du producteur. Ce constat est aggravé par l'appauvrissement des sols et la non maîtrise des nouvelles pratiques par les paysans. Face à cette situation, le FDPCC a financé depuis 2004 un programme d'approvisionnement en semences améliorées de cacao au profit des producteurs. Ce projet dénommé « régénération cacaoyère » a connu de nombreux échec au champ faute de conseil agricole adapté.

Ainsi, le FIRCA en accord avec toutes les parties prenantes et le Comité d'Examen et de Suivi des Projets et Programmes de la Filière Café-Cacao, a financé en 2007, le conseil agricole pour répondre aux attentes des producteurs bénéficiaires de semences. L'objectif de ce projet est de faire l'état des lieux des semences reçues par les producteurs et d'apporter le conseil agricole nécessaire pour améliorer la conduite des plantations. Dans le cadre de la mise en œuvre du volet « Conseil Agricole » le FIRCA a concédé à l'ANADER, l'exécution du projet « d'appui technique aux producteurs de cacao bénéficiaires de semences du FDPCC au titre des campagnes 2006/2007 et 2007/2008 ».

Les prestations de l'ANADER ont porté sur :

Au titre de la campagne 2006/2007

- L'identification des bénéficiaires de semences de cacaoyer durant la campagne 2006/2007, sur la base d'informations fournies par le FDPCC.
- L'établissement pour chaque région de la situation des plants destinés à la plantation
- La formation des producteurs et le conseil agricole pour la création de plantations de cacaoyers à partir de plants issus des pépinières réalisées par les producteurs bénéficiaires des semences du FDPCC durant la campagne 2006-2007

Au titre de la campagne 2007/2008

- La formation des producteurs bénéficiaires des semences du FDPCC sur la conduite des pépinières et la mise en place des parcelles ;
- l'évaluation des pépinières créées.
- le conseil agricole pour le transfert des technologies de régénération des vergers

Débuté en avril 2007, ce projet a pris fin en mai 2008. les principaux résultats enregistrés ont été les suivants

Au niveau technique

Campagne 2006/2007

Les recherches effectuées sur le terrain ont permis d'identifier 2098 sur une prévision de

3000 producteurs.

En ce qui concerne la production de plants, sur une prévision de 3 525 ha, les producteurs identifiés ont produit 2 212 ha.



Cacaoyer bien fourni

La situation des régions se présente comme suit :

Situation des nouvelles plantations sur jachère

DR	Nbre de producteurs	Plantation sur jachère	Replantation	Redensification
Sud	647	357,14	86,44	99,64
Centre Est	702	148,42	97,97	61,21
Centre	213	236,5	16,03	181,04
Centre Ouest	527	105,50	7,90	8,98
Ouest	9	8,95	0	5,60
TOTAL	2098	856	208,34	356,47

Campagne 2007/2008

Situation des producteurs et des semences

DR	Nbre d'expl. ayant reçu les cabosses	Nombre de Sachets reçus	Nombre de Sachets remplis	Nombre de cabosses reçues	Nombre de Sachets semés	Nombre de plants vivants
Sud	1196	1 665 000	1 665 000	79 593	1 969 875	1 444 020
Centre Est	967	2 130 020	2 130 020	54 595	1 464 830	655 245
Centre	866	1 543 440	1 543 440	61 591	1 768 789	1 217 311
Centre Ouest	222	513 000	513 000	14 245	334 077	179 193
Ouest	338	940 500	940 500	12 676	389 039	97 267
TOTAL	3 589	6 791 960	6 791 960	222 700	5 926 610	3 593 036

Outre les résultats techniques il convient de noter les acquis et enseignements du projet

Acquis du programme

L'adoption du matériel végétal amélioré et des pépinières

- le programme connaît un franc succès auprès des producteurs dans certaines zones de production du cacao en tenant compte des demandes exprimées auprès du FDPCC qui ne cessent de croître.
- Il a également permis aux producteurs de développer en eux le réflexe d'acquérir du matériel végétal sélectionné et d'intrants pour la création de nouvelles plantations ou de renouvellement de leur verger
- la production systématique de plants en pépinière.

Des besoins nouveaux de formation des producteurs

La dégradation de l'environnement agro-écologique des zones de production et la spécificité des technologies de régénération des vergers de cacaoyer exigent :

- l'adaptation des itinéraires techniques aux différentes zones agro – écologiques
- l'identification de plantes d'ombrage adapté
- la lutte contre les maladies et ravageurs du cacaoyer
- l'adaptation des itinéraires techniques aux jachères de courte durée
- l'amélioration et gestion de la fertilité des sols dans le cas de la replantation.

• La constitution d'une base de données dynamique de suivi des bénéficiaires de cabosses. Cette base de données pourrait être ouverte au suivi des programmes à venir

• La nécessité d'une synergie des actions : recherche appliquée, approvisionnement en intrants et équipements et le conseil agricole

Ces principaux résultats ont été présentés à l'atelier de restitution qui s'est déroulé à Grand Bassam .

Au terme de cet atelier, les résolutions suivantes ont été adoptées :

- L'implication de l'ANADER à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement des producteurs en semence
- Une meilleure coordination de l'approvisionnement en intrants et équipements vue d'améliorer l'efficacité des actions sur le terrain
- L'implication des coopératives dans l'approvisionnement des producteurs en semence
- La prise en compte de l'approvisionnement en intrants dans le financement des projets de régénération des vergers de cacaoyer
- La mise en œuvre d'une stratégie d'approvisionnement en semence axées sur :
 - ✦ la responsabilisation de l'ANADER pour :
 - L'identification et l'inscription des bénéficiaires après visite des sites de plantation
 - La délivrance des autorisations d'enlèvement de semence
 - Le contrôle de la qualité de la semence sur les champs semencier et au champ
 - Le conseil agricole pour la conduite des pépinières et des plantations
 - ✦ la responsabilisation du FDPCC et/ou les coopérative pour :
 - La centralisation des besoins
 - La commande auprès du CNRA
 - Le paiement de la semence par les pro-

ducteurs

■ l'utilisation des acquis du projet pour améliorer les résultats des projets à venir.

■ la nécessité de l'évaluation des causes des échecs en plantation

■ le renforcement du conseil agricole

■ l'adaptation des itinéraires techniques aux différentes zones agro écologiques

■ la création d'un système d'information de proximité en vue de faciliter l'accès des producteurs aux informations nécessaires pour l'amélioration de la conduite et la gestion de leurs exploitations

■ la mise en œuvre d'une stratégie de transfert des technologies basée sur les résultats suivants :

- ✦ l'augmentation du nombre de producteurs touchés par le conseil agricole
- ✦ une meilleure compréhension du rôle de l'ANADER par les producteurs
- ✦ la formation des producteurs au métier de cacaoculture
- ✦ une meilleure planification des activités des exploitations

Au total l'on peut affirmer que les résultats ont été atteints et constitue des contributions supplémentaires pour le développement de la filière.



Décabossage de cabosse de cacao

Enquête Swollen Shoot : Résultats partiels

(Par le DVIT)

Dans le cadre de ce projet national, il est convenu un partenariat entre l'ANADER et le CNRA pour la réalisation d'une enquête diagnostique en vue de l'élaboration de la carte sanitaire de cette maladie.

Ce projet, en cours d'exécution, a fait l'objet d'une enquête partielle à mis par cours (juillet 2008), menée par le DVIT. Nous vous en livrons les résultats présentés, par Mme DALI Akpingny Léa, chef de Division Recherche/DEVELOPPEMENT au DVIT.

Avant d'arriver à ces résultats proprement dits, un rappel de la situation.

Le Swollen Shoot, maladie virale du cacaoyer a été signalée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1946.

Après des arrachages massifs, on en a plus entendu parlé jusqu'en 2003 où de nouveaux foyers ont été découverts au cœur des grandes zones de production en Côte d'Ivoire, notamment dans les départements de Bouaflé et de Sinfra. Dans ces zones, les estimations partielles des superficies détruites par la maladie étaient de 8 600 ha. Les rendements moyens des exploitations sont passés de 933 à 313 kg/ha, soit une baisse de 66%. L'état sanitaire du reste du verger n'est pas connu.

Vu l'importance du cacao pour l'économie ivoirienne, le CNRA a initié un projet de lutte contre cette maladie auquel sont associés l'ANADER, l'ENSEA, le FDPCC et le CCT.

L'objectif global de ce projet est d'assurer la durabilité de la production cacaoyère ivoirienne, par la lutte contre la maladie du Swollen Shoot.

La réalisation de ce projet devrait permettre de :

- ✦ Identifier et circonscrire tous les foyers de Swollen Shoot
- ✦ Evaluer l'importance des dégâts et leurs impacts sur la production
- ✦ Caractériser l'agent pathogène et identifier les vecteurs et les hôtes intermédiaires impliqués
- ✦ Proposer une stratégie et des méthodes de lutte adaptées

Trois composantes animent ce projet :

- Une campagne d'information et de sensibilisation des producteurs,
- La réalisation d'une enquête diagnos-

tique de l'état sanitaire du verger devant aboutir à l'élaboration d'une carte sanitaire,

- La mise en œuvre d'activités de recherche agronomique dans le but d'identifier l'agent pathogène et le vecteur et d'effectuer des tests de comportement des hybrides prometteurs dans les zones infectées.

REALISATION DE L'ENQUÊTE PROPREMENT DITE

Elle s'est faite en deux étapes :

- ① L'information, la sensibilisation et la formation des producteurs
- ② La collecte des données.

Information, sensibilisation et formation des producteurs

Au niveau du pays rural, chaque ADR a organisé des séances d'information et de

maladie afin de permettre à ceux-ci d'identifier la maladie dans leur champ si elle y existe L'objectif de ces séances de sensibilisation était donc de rendre tous les producteurs capables d'identifier la maladie.

A la fin de la sensibilisation, un comité villageois de lutte contre le Swollen Shoot est mis en place dans chaque village et campement touché par les agents enquêteurs. Le nombre de membres de ce comité varie selon l'importance de la cacao culture de la localité concernée.

Ce sont au total 5 041 comités villageois qui ont été installés répartis comme suit :

- ✓ Villages : 3 645 comités
- ✓ Campements : 1 396 comités.

Le rôle de ces comités est d'aider l'agent enquêteur dans l'administration du questionnaire afin de toucher tous les producteurs dans le temps requis (30 jours). Aussi, après la sensibilisation des producteurs, les agents enquêteurs procèdent-ils à la formation des membres des comités sur le remplissage du questionnaire d'enquête.

Collecte des données

- ♥ Recensement national des foyers de

Swollen Shoot

Les fiches de dénombrement et d'identification sont renseignées dans toutes les localités (villages et campements) du milieu d'étude par le biais des membres des comités villageois.

Les producteurs formés se rendent dans leurs parcelles pour rechercher les symptômes de la maladie et viennent se faire enregistrer auprès des comités villageois qu'ils aient découvert la maladie dans leurs champs ou non. Ensuite, toutes les parcelles déclarées atteintes par les producteurs sont systématiquement visitées par l'agent enquêteur de l'ANADER pour confirmation ou infirmation. Après quoi, les fiches d'enquête sont transmises à la Zone pour vérification et transmission au Siège de l'ANADER.



Une caboche de cacao atteinte de la maladie du Swollen Shoot

sensibilisation des producteurs de cacao de tous les villages et gros campements qu'il a à charge. Il s'agissait pour l'ADR d'informer les producteurs sur l'existence de la maladie du Swollen Shoot en Côte d'Ivoire et surtout la reconnaissance des symptômes de la

COMMENTAIRE

693 003 fiches ont été remis aux membres des comités villageois sur les 802 246 fiches reçues du CNRA, soit 86,38 %, cet écart est dû à la stratégie de distribution des zones qui prévoyait une réserve de 10 à 15 % des fiches pour pallier à d'éventuelles ruptures dans certains villages. Ces différentes réserves n'ayant pas été toutes épuisées, il est resté dans les zones un reliquat de 109 243 fiches d'enquêtes non utilisées.

Sur les 696 003 fiches remises aux membres des comités villageois, seulement 338 541 fiches ont été renseignées, soit un taux de remplissage de 48,85 %, de façon générale, ce faible taux est essentiellement dû à l'implication insuffisante des comités villageois dans l'enquête. De façon spécifiques, plusieurs raisons énumérées dans le chapitre des difficultés rencontrées, expliquent ce faible taux.

Sur les 222 181 parcelles déclarées éligibles par les producteurs, 121 848 parcelles ont pu être visitées par les agents ANADER, soit un taux de visite de 54,84 %. En effet, 562 agents enquêteurs impliqués dans l'enquête devaient visiter les 222 181 parcelles éligibles pendant 15 jours, ce qui aurait donné une moyenne de 27 parcelles à visiter par agent et par jour au lieu de 6 parcelles par agent et par jour.

Cette situation nous a amené à prolonger la période de visite des parcelles à 30 jours, avec une moyenne de 7 à 8 parcelles à visiter par agent et par jour.

DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA REALISATION DE L'ENQUETE

De nombreuses difficultés ont jalonné le déroulement de cette enquête. A ce titre, il faut relever :

- ✦ La période de l'enquête : la saison des pluies a représenté une triple contrainte pour le déroulement de l'enquête à savoir i) l'indisponibilité des producteurs due des travaux champêtres, ii) l'impraticabilité de certaines pistes villageoises aussi bien pour accéder aux localités que pour accéder aux parcelles pour les visites de confirmation, iii) la perturbation des programmes de travail des agents enquêteurs.
- ✦ Le retard observé par le FDPCC dans la réalisation des ateliers régionaux de lancement de l'enquête après la formation des agents enquêteurs
- ✦ Les producteurs ne se rendent pas

auprès des comités villageois comme initialement prévu pour se faire recenser, ce sont les membres des comités qui sont obligés de se rendre auprès des producteurs pour les recenser ; ce qui dans la pratique est très contraignant pour les membres des comités vu qu'ils n'ont pas de moyens de déplacement.

- ✦ Le retard mis dans le paiement des primes des comités villageois a occasionné dans la plus part des cas une négligence dans le dans le recensement effectué par ces comités.

- ✦ Le manque de moyens de déplacement n'a pas permis aux comités villageois de toucher tous les producteurs car certains producteurs ont carrément quitté les villages pour s'installer dans



Une tige de cacaoyer atteinte de la maladie du Swollen Shoot

leurs campements pour effectuer les travaux champêtres, à Adzopé par exemple, les producteurs passent toute la semaine dans leurs exploitations (campements) et ne rentrent au village

que les week-ends pour les funérailles : les funérailles se sont donc imposés aux agents comme moment et lieu pour la sensibilisation des producteurs.

- ✦ L'indisponibilité des Chefs de villages pour l'organisation des réunions de sensibilisation (rendez-vous très souvent non honorés).

- ✦ Le temps accordé pour la réalisation de l'enquête a été jugé très insuffisant aussi bien par les agents ANADER que par les enquêteurs villageois.

- ✦ La réticence de certaines populations allogènes et des producteurs installés

dans les forêts classées à se faire enregistrer, redoutant une éventuelle expulsion.

- ✦ Le nombre très élevé de parcelles éligibles à visiter car les producteurs déclarent avoir leurs plantations atteintes pensant pouvoir ainsi bénéficier d'éventuels produits phytosanitaires qui seraient distribués par la suite.

- ✦ L'insécurité sur certaines pistes villageoises avec les coupeurs de route : 2 agents ANADER ont été agressés à Divo dont l'un au campement Mme CHIRAC sur les rails et l'autre sur la route de PALMCI (Boubo), cela a entraîné des perturbations dans les programmes des agents car ceux-ci restent chez eux quand ils sont informés qu'il y a des coupeurs de route sur une piste.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, l'enquête s'est assez bien déroulée sur le terrain. Les agents étaient au travail et ont conduit les activités avec beaucoup d'engouement et de dévouement. Néanmoins, quelques difficultés entravent le bon déroulement de cette enquête notamment :

- La période de l'enquête n'a pas permis de toucher tous les producteurs. En effet, de nombreuses pistes villageoises sont rendues impraticables ou difficilement praticables par les pluies. En outre, les producteurs et les enquêteurs villageois n'étaient pas vraiment disponibles car préoccupés par la mise en place des cultures.

- La stratégie adoptée à savoir l'implication des comités villageois a aussi présenté des limites car le manque de moyens de déplacement de ceux-ci a été un véritable frein à l'efficacité des enquêteurs villageois. Parfois, les agents ANADER étaient mis à contribution pour les transporter dans les campements.

- Le paiement tardif des primes des enquêteurs villageois a aussi représenté un véritable blocage sur le terrain.

Si tous les producteurs n'ont pas été touchés, toutes les localités ont cependant été touchées et nous pouvons affirmer que les résultats obtenus représentent la réalité du terrain.

Contrairement à ce que l'on croyait, la maladie du Swollen Shoot du cacaoyer est très répandue en Côte d'Ivoire. Le dénombrement confirme l'existence de cette maladie dans 25 départements sur les 51 départements enquêtés. Des mesures urgentes sont donc à prendre pour préserver la cacao culture ivoirienne.

Changements climatiques : L'ANADER s'engage

Le changement climatique est aujourd'hui un phénomène réel dans notre pays. Plusieurs éléments permettent de s'en rendre compte :

- Baisse des hauteurs des pluies : tandis que nous obtenions des hauteurs annuelles moyennes de 2120mm de pluies pendant la période partant de 1951 à 1980, aujourd'hui nous sommes à 1637 mm de hauteur de pluies (sources: annuaires des statistiques agricoles 1993 et 2005).

Aujourd'hui on observe un décalage dans les saisons (pluvieuses et sèches), ce qui oblige les producteurs à modifier leur calendrier cultural.

- Baisse du débit des fleuves intérieurs parcourant le pays du nord au sud. Nous notons ce phénomène à Sankadiokro, localité de la commune d'Abengourou où le fleuve Comoé est pratiquement devenu une «eau stagnante».

- Avancée de la mer : elle a entraîné la

destruction des maisons sur le littoral depuis Bassam jusqu'à Port bouët.

- Engloutissement de l'ancienne route de Grand-Bassam par la violence des vagues (Sources: rapport d'enquête 2007 de M .SILUE DOYERI étudiant en maîtrise de communication à l'Université de Cocosy).

L'ANADER s'est donc inscrite dans une dynamique d'actions vigoureuses à mener pour anéantir, sinon, amenuiser l'impact du changement du climat sur les populations rurales.

Dans cette optique, l'Agence a entrepris un projet de séchage de cacao par la chaleur de combustion des résidus de récolte des produits agricoles, le cacao notamment. Ce projet pourrait aussi alimenter en énergie électrique un certain nombre de villages et campements à activité agricole importante.

Le Projet pilote sera implanté dans la

Sous-Préfecture de Méagui (50 km du chef lieu de département, sur l'axe Soubré-San-pédro), Département de Soubré, Région du Bas-Sassandra.

Il vise la valorisation énergétique des résidus agricoles, notamment café, cacao, riz et permettra d'éliminer des émissions de méthane rejetées dans l'atmosphère.

L'amélioration de la qualité du cacao marchand ivoirien par un séchage moderne, sain et bon marché est une solution à moindre coût qui viendra rehausser la compétitivité de la Côte-d'Ivoire sur le marché international du cacao.

De plus, utiliser les cendres issues de la chaudière comme engrais à moindre coût dans la production cacaoyère pour améliorer les rendements est une solution souhaitable pour les consommateurs de produits biologiques, mais surtout pour les agriculteurs à moindres revenus.

Entretien avec M. Bockar T.TALL



M. Bockhar T. Tall
Responsable du FABER

Consciente de son rôle et de sa responsabilité auprès des populations, l'ANADER s'est engagée dans la lutte contre les changements climatiques à travers un projet pilote.

Au mois de septembre 2008, au marché du carbone de DAKAR(SENEGAL), où ce projet a été présenté, il a retenu l'attention d'une structure, le FABER. Un organisme qui soutient financièrement toute initiative

écologique dans les pays CEDEAO.

Le responsable du FABER, M. Bockhar T. FALL, de passage le 27 octobre 2008, à Abidjan pour finaliser, avec ses partenaires, le chronogramme de l'exécution des projets à financer, a bien voulu se prêter à nos questions.

Le Partenaire : Qu'est ce que le FABER ?

M. TALL : Le FABER est le fonds africain de biocarburants et des énergies renouvelables. Il s'agit d'un projet dont le business plan a été financé par la Banque Mondiale depuis 2007. Le FABER a pour objectifs d'aider les Etats Africains, surtout ceux de la CEDEAO à bénéficier des opportunités qu'offre le mécanisme du développement propre (MDP) et les assister à accéder au marché du carbone.

Le Partenaire : Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le marché du carbone ?

M. TALL : C'est comme sur tous les marchés, il y a une demande et une offre. Ici les demandeurs de carbone sont les pays qui ont l'obligation de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre ; et ceux qui offrent sont les Etats non émetteurs de ces gaz, notamment les pays en voie de développement et principalement les pays africains.

Sur ce marché les demandeurs disposent de plusieurs mécanismes dont le MDP.

Dans ce mécanisme, les pays demandeurs financent des projets dans des pays en

développement ; lesquels projets contribuent au développement durable des pays en développement.

Le Partenaire : En septembre dernier, à l'occasion de l'expo carbone de Dakar, votre structure s'est engagé à soutenir financièrement un projet dont l'ANADER est porteur. Qu'est ce qui a déterminé le FABER à un tel engagement ?

M. TALL : Le projet de l'ANADER remplit les conditions qui s'inscrivent dans les objectifs du FABER. En effet, ce projet contribuera au développement durable.

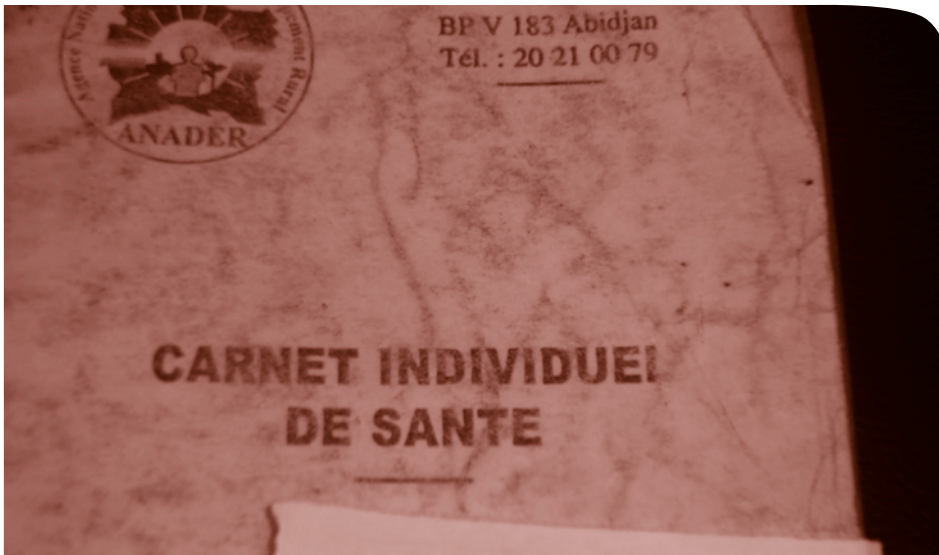
Le Partenaire : Ce financement que vous apportez au projet de l'ANADER est-il déjà disponible à l'ANADER ?

M. TALL : Non, l'argent n'est pas dans les caisses de l'ANADER. C'est un financement qui sera mis en place au fur et à mesure que le projet sera mis en œuvre. Un projet s'exécute à travers plusieurs étapes. Ces différentes étapes qui sont financées les unes après les autres après évaluation.

Il faut aussi noter que ce programme est co-financé par l'ANADER et le FABER. Le niveau de participation au financement de chaque partie est évalué d'accord partie, tout au long de l'exécution du projet.

Propos recueillis par Norberte ZEZE
Chef de Division Communication

L'intérêt du carnet de santé



Un carnet de santé

Rappelons que l'homme, l'être vivant doué d'une intelligence, naît, vit et meurt.

Et que la maladie c'est l'altération dans la santé, dans l'équilibre des êtres vivants.

Sur le plan génétique les hommes sont différents les uns des autres, donc ils ne réagissent pas de la même manière devant un traitement. En l'absence de résultats d'un quelconque examen biologique d'un patient, le médecin a besoin d'un minimum d'indices pour orienter la délivrance d'une ordonnance. Pour avoir ces indices, le carnet du patient peut être une source d'informations.

Le carnet est un petit cahier servant à inscrire des notes. Celui utilisé au cours des consultations médicales est baptisé « carnet de santé ».

Le carnet de santé est un donc ce petit cahier individuel qui permet de noter toutes les observations sur votre état de santé :

- votre adresse
- la personne à contacter en cas d'urgence
- les dates des différents vaccins effectués
- les maladies chroniques que vous avez (drépanocytose, hyper ou hypotension,

diabète, ulcère... etc)

- votre groupe sanguin
- toutes les allergies que vous rencontrez avec les médicaments
- le contact de votre médecin.

“Le carnet de santé est un donc ce petit cahier individuel qui permet de noter toutes les observations sur votre état de santé”

Un jour j'ai entendu un patient dire : « le médecin, au lieu de venir nous soigner il vend des carnets de santé » ceci pour vous dire que le carnet de santé est destiné à tout le monde : enfants, femmes et hommes.

Le carnet de santé, dans le cas d'un enfant, aide ses parents à tenir à jour le calendrier de ses vaccinations. Il constitue la mémoire médicale de son état de santé. A l'entrée de l'enfant à l'école primaire ou à la maternelle et même à la crèche, son carnet de santé pourra être recommandé aux parents.

En effet, couramment utilisé par les enfants et les femmes enceintes en consultation prénatale, le carnet de santé est important et nécessaire pour toute personne. Il faut

présenter son carnet de santé à chaque consultation pour que l'infirmier ou le médecin note ce qu'il a posé comme acte.

En regardant le carnet de santé, votre médecin évitera de vous donner des médicaments que vous ne supporter pas, par exemple.

Ainsi l'on mentionnera dans le carnet de santé les résultats de votre bilan de santé.

Egalement le carnet de santé permet au médecin de voir quels sont les médicaments que vous supporter aux mieux, ce qui est un grand avantage pour tout client.

En consultation, il arrive que le médecin n'ait toujours pas le temps de vous demander si vous avez une allergie antérieure ou s'il y a des contres indications ; c'est ce qu'on appelle des antécédents.

Prenons des exemples pour illustrer nos propos. Tout engin bien entretenu a un carnet de bord pour noter les dates des vidanges, les pièces du véhicule déjà changées par le mécanicien.

Le carnet de bord montre déjà le sérieux que vous mettez pour entretenir votre moto, votre véhicule.

Il en est de même pour votre carnet de santé. Au vu de ce document le médecin a déjà une idée de l'importance que vous accordez à votre santé.

Même si tous les médecins ne demandent pas votre carnet de santé exigez poliment qu'ils écrivent dans votre carnet de santé après chaque consultation.

Montrer moi votre carnet de santé et je vous dirai quel type de client ou de patient vous êtes.

Essayer à partir du 1er janvier 2009 et vous ferez la différence dans le suivi de votre santé.

Docteur BADOU Kouamé
Médecin d'Entreprise

Le Partenaire

Directeur de publication :
GUEDE Béhinan

Rédacteur en chef :
AKPRO Essoh M.F.

Comité de rédaction :
DMDCC

Contacts :
Siège Social,
Boulevard de la Paix (CARENA)
BP V 183 Abidjan
Tél. : (225) 20 21 39 98
Fax : (225) 20 21 10 58
E-mail : zeze@anader.ci
Site Web : www.anader.ci

VISITE DU DG À LA DR NORD EN IMAGES



Discours du DG lors la remise officielle du PSD du Conseil Général de Boundiali



Séance de travail du DG avec les agents de la DR Nord



DG avec les agents de la zone de Ferkessédougou



Remise officielle du PSD du Conseil Général de Boundiali



Visite de terrain à la zone de Boundiali



Visite des nouveaux locaux de la zone de Katiola



Ce qui reste des anciens locaux de la DR Nord